

Conseil de la MRC du Domaine-du-Roy
Séance du 26 septembre découlant de
l'ajournement du 12 septembre 2017

Aménagement du territoire

Approbation de règlements – Ville de Saint-Félicien :

- Les élus ont adopté cinq règlements de la Ville de Saint-Félicien modifiant le règlement de zonage n° 03-600. Ces règlements visent à agrandir la zone 315-R et à modifier les usages y étant autorisés, ainsi qu'à modifier diverses dispositions dans :
 - ✓ la zone résidentielle située sur le boulevard Sacré-Cœur Nord;
 - ✓ la zone 130-M;
 - ✓ le secteur de la rue Guillemette et de la route de l'Église du secteur Saint-Méthode.

Révision de la résolution n° 2017-131 – Demande de modification au schéma d'aménagement et de développement révisé/Saint-Prime :

- Le conseil de la MRC a accepté la demande de la Municipalité de Saint-Prime de réviser la décision prise en vertu de la résolution n° 2017-131 et d'autoriser la modification du schéma d'aménagement et de développement révisé pour permettre des usages de nature commerciale dans l'affectation urbaine secondaire en ajoutant l'obligation, pour la Municipalité, d'adopter un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble.

Autorisation de paiement – Fonds d'entretien préventif et d'imprévus :

- Les conseillers ont autorisé le remboursement, à la Ville de Normandin, d'une somme de 2 021 \$ pour des travaux d'entretien préventif effectués à la piste cyclable qui consistaient en l'implantation d'une haie brise-vent.
- Les conseillers ont également autorisé le remboursement à la Ville d'Alma d'une somme de 19 153 \$ pour des travaux de pavage de la chaussée désignée menant au Maligneau.

Autorisation de signature – Protocole d'entente avec la Ville de Dolbeau-Mistassini/accès des motoneiges au Motel Chute des Pères :

- Les conseillers ont autorisé la préfète et le directeur général de la MRC du Domaine-du-Roy à signer le protocole d'entente à intervenir avec la Ville de Dolbeau-Mistassini, encadrant l'accès des motoneigistes au Motel Chute des Pères en empruntant une partie du circuit cyclable de la Véloroute des Bleuets.

Projet d'autoroute quad – Revendication auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques :

- Dans le dossier du projet d'autoroute quad dans l'emprise de la ligne à 735 kV Chamouchouane–Bout-de-l'Île d'Hydro-Québec, le conseil de la MRC du Domaine-du-Roy demande l'intervention rapide des ministres concernés afin de dénouer l'impasse administrative actuelle et de permettre le maintien des infrastructures nécessaires à la concrétisation de ce projet porteur pour le développement récréatif et touristique de notre territoire.

Développement territorial et socioéconomique

Contribution – La vieille fromagerie Perron :

- Le conseil des maires a accordé une aide financière de 1 000 \$ à La vieille fromagerie Perron pour soutenir l'organisation de la sixième édition du souper-bénéfice « Fondue au fromage » qui se tiendra dans le cadre du 25^e anniversaire du Musée du fromage cheddar.

Transport

Adoption – Règlement n° 249-2017 relatif à la déclaration de compétence de la MRC du Domaine-du-Roy en matière de transport collectif et adapté de personnes :

- Les conseillers ont adopté le règlement n° 249-2017 relatif à la déclaration de compétence de la MRC du Domaine-du-Roy en matière de transport adapté et collectif de personnes.

Adoption – Règlement n° 250-2017 relatif à l'organisation du transport collectif et adapté de personnes dans la MRC du Domaine-du-Roy :

- Les conseillers ont adopté le règlement n° 250-2017 relatif à l'organisation du transport collectif et adapté de personnes dans la MRC du Domaine-du-Roy.

Territoire non organisé

Dérogation mineure n° 2017-01 – M. Olivier Lamontagne/Bail 125142, lac Françoise :

- Les élus ont accordé une dérogation mineure dans le dossier n° 2017-01 de M. Olivier Lamontagne en réduisant la marge de recul avant du bâtiment de 25 à 18 mètres.

Contribution financière – Projet de restauration des traverses de cours d'eau du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs :

- Le conseil de la MRC a accordé à l'Association des utilisateurs du chemin de la Pierriche une aide financière correspondant à 25 % des coûts estimés à 20 000 \$, soit une somme de 5 000 \$ pour la reconstruction du ponceau enjambant la décharge du lac Chopin.

Divers

Annulation – Séance ordinaire du 14 novembre 2017 :

- En raison des élections municipales du 5 novembre prochain et du délai nécessaire à la nomination des nouveaux élus qui représenteront les villes de Roberval et Saint-Félicien au conseil de la MRC, les conseillers ont annulé la séance ordinaire du conseil de la MRC du Domaine-du-Roy prévue le 14 novembre 2017.

Pour plus d'information :

La prochaine séance ordinaire du conseil de la MRC du Domaine-du-Roy aura lieu le mardi 10 octobre 2017, à 20 h, à la mairie de Roberval.
